

L'Éclaireur du Gâtinais, 17 août 2016

1.031 cercueils incinérés au crématorium d'Amilly-Montargis en 2015

Nouveau contrat, nouvelle approche ?

En service depuis 25 ans, le crématorium d'Amilly, situé au sud-est de la zone industrielle, est le premier à avoir été construit dans le Loiret. Très soigné, il accueille même des cercueils de Funérailles et de l'étranger. Le contrat qui le lie à un gestionnaire privé arrive à son terme en cette fin 2016.

La climatisation ne serait pas un luxe

Selon l'Association crématorienne de l'Orléanais (ACO) - autre encadreur, il est temps de clarifier certains points à l'heure d'un nouveau contrat avec son prestataire.

En ce 10^{er} août, siège à des étés de plus en plus chauds, il n'est pas rare que la température de la salle de crémation dépasse les 30°, comme ce fut en-

coeur le cas en juillet. Des conditions qui indignent les familles endeuillées, rendant le recueillement d'autant plus difficile pour les personnes âgées.

Dans un souci de dignité, l'ACO a proposé une climatisation en août. Mais pas en hiver, surtout en parcelles circum-

stes par ailleurs qui est cher plus qu'un climatiseur. Les paramètres qui ont été retenus par l'ACO, unique association crématorienne du Loiret. Vice-président, Jo-



Améliorer le confort du service aux proches du défunt passe par un confort des équipes « plus proche de l'humain », selon la seule association crématorienne qui existe dans le Loiret

Le crématorium de Saran est moins cher

L'ancien crématorium du Loiret, en service à Saran depuis 1985 (avant d'être remplacé par un autre), est moins cher qu'Amilly. Mais, les élus de l'agglomération orléanaise ont toujours privilégié une gestion en régie plutôt que de la déléguer au privé. Ce choix permet notamment de garantir un service égal. À Saran, la crémation d'un corps subside se traduit actuelle-

ment par une réduction de 50€ à 174 € (moins de 12 ans) contre un tarif de 174 € (moins de 12 ans) à Amilly. Dans l'agglomération orléanaise, une gestion en régie est donc privilégiée. Mais, les élus de l'agglomération orléanaise ont toujours privilégié une gestion en régie plutôt que de la déléguer au privé. Ce choix permet notamment de garantir un service égal. À Saran, la crémation d'un corps subside se traduit actuelle-

ment par une réduction de 50€ à 174 € (moins de 12 ans) contre un tarif de 174 € (moins de 12 ans) à Amilly. Dans l'agglomération orléanaise, une gestion en régie est donc privilégiée. Mais, les élus de l'agglomération orléanaise ont toujours privilégié une gestion en régie plutôt que de la déléguer au privé. Ce choix permet notamment de garantir un service égal. À Saran, la crémation d'un corps subside se traduit actuelle-

ment par une réduction de 50€ à 174 € (moins de 12 ans) contre un tarif de 174 € (moins de 12 ans) à Amilly. Dans l'agglomération orléanaise, une gestion en régie est donc privilégiée. Mais, les élus de l'agglomération orléanaise ont toujours privilégié une gestion en régie plutôt que de la déléguer au privé. Ce choix permet notamment de garantir un service égal. À Saran, la crémation d'un corps subside se traduit actuelle-



Sandrine Vidal, présidente de l'Association crématorienne de l'Orléanais.

Crématoriste
C'est, assurément, un métier de passionnés, avec de nombreux aspects techniques et administratifs. Les crématoriens ont toujours privilégié une gestion en régie plutôt que de la déléguer au privé. Ce choix permet notamment de garantir un service égal. À Saran, la crémation d'un corps subside se traduit actuelle-

ment par une réduction de 50€ à 174 € (moins de 12 ans) contre un tarif de 174 € (moins de 12 ans) à Amilly. Dans l'agglomération orléanaise, une gestion en régie est donc privilégiée. Mais, les élus de l'agglomération orléanaise ont toujours privilégié une gestion en régie plutôt que de la déléguer au privé. Ce choix permet notamment de garantir un service égal. À Saran, la crémation d'un corps subside se traduit actuelle-

ment par une réduction de 50€ à 174 € (moins de 12 ans) contre un tarif de 174 € (moins de 12 ans) à Amilly. Dans l'agglomération orléanaise, une gestion en régie est donc privilégiée. Mais, les élus de l'agglomération orléanaise ont toujours privilégié une gestion en régie plutôt que de la déléguer au privé. Ce choix permet notamment de garantir un service égal. À Saran, la crémation d'un corps subside se traduit actuelle-

ment par une réduction de 50€ à 174 € (moins de 12 ans) contre un tarif de 174 € (moins de 12 ans) à Amilly. Dans l'agglomération orléanaise, une gestion en régie est donc privilégiée. Mais, les élus de l'agglomération orléanaise ont toujours privilégié une gestion en régie plutôt que de la déléguer au privé. Ce choix permet notamment de garantir un service égal. À Saran, la crémation d'un corps subside se traduit actuelle-

ment par une réduction de 50€ à 174 € (moins de 12 ans) contre un tarif de 174 € (moins de 12 ans) à Amilly. Dans l'agglomération orléanaise, une gestion en régie est donc privilégiée. Mais, les élus de l'agglomération orléanaise ont toujours privilégié une gestion en régie plutôt que de la déléguer au privé. Ce choix permet notamment de garantir un service égal. À Saran, la crémation d'un corps subside se traduit actuelle-